

PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 104

(SUPPLÉMENT À LA « LETTRE DES AMIS » N° 165)

LE SÉJOUR INCONNU DU PÈRE DE BALZAC À TOULOUSE EN 1771

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



Par
Jean-Louis DÉGA

Le texte que nous vous communiquons est extrait de l'ouvrage de **Jean-Louis Déga**,
La vie prodigieuse de Bernard-François Balssa.
Aux sources historiques de la Comédie humaine
paru en 1998 aux Éditions Subervie de Rodez.

*
* *

La vie prodigieuse de Bernard-François Balzac

La vie de Bernard-François Balzac (1746-1829), le père de l'écrivain Honoré de Balzac dont on fête en 1999 le bicentenaire de la naissance, a été tout à fait prodigieuse, compte tenu de sa naissance sous le règne de Louis XV dans une famille de paysans pauvres du Languedoc¹. Le père de Balzac, dont le vrai nom était Balssa, a été successivement ou en même temps paysan et berger à la Nougayrié dans la vallée du Viaur aux limites du Rouergue et de l'Albigeois, cleric de notaire et de procureur à Albi, secrétaire particulier d'un marquis à Toulouse, employé au domaine de la couronne et secrétaire au Conseil du Roi à Paris durant le règne de Louis XVI, militant jacobin sous la Révolution, directeur des vivres militaires assimilé à un colonel, assesseur d'un juge de paix, adjoint au maire de Tours, dignitaire franc-maçon et administrateur d'un hôpital sous l'Empire et enfin retraité à l'âge de soixante-treize ans. Il a été contraint à vingt ans de quitter son village natal après avoir été emprisonné pour avoir refusé d'épouser une voisine qu'il avait séduite et rendue mère. Il se marie à cinquante ans avec une jeune fille de la bourgeoisie parisienne qui lui donne cinq enfants dont Honoré et un fils adultérin. Il devra enfin à quatre-vingts ans s'enfuir de sa retraite de Villeparisis pour se réfugier à Versailles après avoir engrossé une servante de la bourgade ! Son existence hors du commun, son originalité proverbiale, les longues discussions qu'il aura avec son fils Honoré, sa connaissance approfondie des différentes classes sociales qu'il a toutes connues et fréquentées, tout cela aura une grande influence sur *La Comédie humaine* de son fils. Par bien des côtés, l'existence de Bernard-François Balssa, qui a changé son nom de Balssa en Balzac entre 1773 et 1783, présente encore des zones d'ombre et de mystère mais il est néanmoins désormais possible de la reconstituer dans ses grandes lignes. Nos recherches approfondies sur ce personnage depuis plus de vingt ans nous ont permis en particulier de découvrir qu'il avait séjourné durant quelques mois en 1771 à Toulouse, ville qu'évoque ponctuellement son fils Honoré dans *La Comédie humaine*.

Le parlement de Toulouse

Toulouse, la ville la plus peuplée du Languedoc, était alors dominée à tous les points de vue par son parlement et par ceux qui le dirigeaient, présidents et conseillers. C'est eux qui contrôlaient les élections des capitouls, les magistrats municipaux de la ville, un poste envié car conférant la noblesse ; c'est eux qui animaient la vie culturelle et artistique de la ville ; c'est eux qui en l'absence de grande industrie en contrôlaient l'activité économique grâce à leurs domaines fonciers sis dans toutes les campagnes environnantes. Le ressort du parlement de Toulouse était immense et jouxtait au nord celui du parlement de Paris ; il s'étendait sur les

sénéchaussées de Toulouse, Auch, Annonay, Béziers, Cahors, Castres, Carcassonne, Castelnaudary, Figeac, Gourdon, L'Isle-Jourdain, Lauzerte, Limoux, Lectoure, Montpellier, Nîmes, Le Puy, Pamiers, Rodez, Tarbes, Villeneuve de Berg et Villefranche de Rouergue. Il était dirigé par un peu plus d'une centaine de magistrats, quasiment tous nobles, presque tous alliés entre eux et avec la vieille noblesse d'épée, dominant de leur autorité tous ceux qui vivaient directement de la justice : procureurs, avocats, greffiers, huissiers et simples praticiens, sans compter les clercs et les commis travaillant dans l'ombre à préparer les dossiers et à rédiger les innombrables pièces de procédure. Indirectement, le parlement permettait de faire vivre un grand nombre d'aubergistes et d'hôteliers logeant les plaideurs ou leurs représentants, venus des quatre coins de la juridiction.

Maintenu dans un rôle strictement judiciaire sous Louis XIV, le Parlement fit tout sous le règne de Louis XV pour étendre ses domaines d'intervention, sous prétexte de défendre les lois fondamentales du royaume, et finit par entrer en conflit ouvert avec la monarchie, ce qui lui conféra une grande popularité dans l'opinion. A Toulouse, les grandes questions sur lesquelles il dut intervenir en raison de son rôle de cour de justice souveraine furent celles liées aux jansénistes, aux jésuites et aux protestants. Concernant le jansénisme condamné par Rome, il défendit d'abord la plus stricte orthodoxie catholique mais évolua après 1750 vers des positions plus favorables à ce mouvement qui allait dans le sens du gallicanisme, c'est à dire d'une plus grande autonomie de l'église du royaume vis-à-vis de la papauté. Ce changement s'explique également par la lutte entamée au même moment contre les jésuites, lutte qui regroupa tous les ennemis de la Compagnie de Jésus, des jansénistes aux encyclopédistes en passant par les oratoriens, les dominicains et les simples gallicans. En mai 1762, le parlement de Toulouse déclara les constitutions de l'ordre « contraires aux lois de la nation et à la sûreté du prince » et les jésuites furent expulsés l'année suivante du ressort de la juridiction. Mais en même temps, afin de prouver son attachement à la foi catholique, le parlement se déchaîna contre les protestants ; la même année 1762, il condamna à mort le pasteur Rochette et trois gentilshommes verriers qui avaient tenté de le délivrer ainsi que Jean Calas, accusé d'avoir tué son fils qui voulait se convertir au catholicisme. Grâce au combat mené par Voltaire, Calas fut réhabilité en 1765 et les époux Sirven, condamnés à mort par contumace en 1764 pour le même motif, le furent en 1771. Mais si le parlement s'opposa par tous les moyens à sa disposition de 1763 à 1765 à la révision du procès Calas, révision qui fut menée par le Conseil du roi à Paris, ce fut lui-même qui réhabilita Sirven ce qui témoigne d'un changement profond des mentalités entre 1762 et 1770. Comme l'a montré David Bien dans son étude consacrée à l'affaire Calas, le parlement a suivi dans les années 1760 à 1763 un mouvement général dans la population toulousaine d'intolérance religieuse vis-à-vis des calvinistes pourtant fort peu nombreux dans la cité, environ deux-cents, mouvement lié à la conjonction d'une guerre contre des états protestants et d'une sérieuse crise économique et qui a entraîné la recherche de boucs émissaires. Parmi les magistrats toulousains ayant joué un rôle subalterne dans l'affaire Calas, nous pouvons citer le juge-mage Barnabé de Morlhon, né à Monestiès, cousin germain du notaire Ayme de La Garde-Viaur et qu'a sans doute connu Bernard-François Balssa ; une de ses attributions principales était la surveillance et la censure du commerce des livres dans la ville. Dans un rapport envoyé à la capitale, il s'étonna de la clémence du jugement ayant condamné seulement Calas le père et non tout le reste de la famille! Un autre employé au parlement à la même époque était natif de Monestiès : Barnabé Gaujarenques, greffier garde-scel qui était en 1760 créancier des Bauguil de la Régaudié, dans la paroisse de Canezac, et qui avait pris pour le représenter dans un procès devant le juge de Lagarde-Viaur contre Pierre-Alexandre de Blanchefort (futur beau-père de Jean Balssa, le frère de Bernard-François) Maître Jean Albar, notaire de Canezac. Enfin, parmi les quarante maîtres des requêtes ayant à l'unanimité réhabilité Jean Calas en 1764, beaucoup seront encore

en fonction en 1776 lorsque Bernard-François entrera comme secrétaire au Conseil du roi à Paris.

L'immigration vers Toulouse

Au cours du XVIII^{ème} siècle, alors que la population du royaume a cru de plus de 40 %, celle de Toulouse n'a augmenté que d'environ 20 %, passant de 43 000 habitants en 1695 à 48 000 en 1750 et 53000 en 1790. Le bilan des décès y est constamment supérieur durant tout le siècle à celui des naissances : si malgré tout, la population a cru, ce n'est donc que grâce à une forte immigration vers la ville. Le modèle du régime démographique de la ville au Siècle des Lumières est caractérisé par une forte natalité et une très forte mortalité, due aux mauvaises conditions d'hygiène, au nombre étonnamment élevé d'enfants abandonnés mourant dans leur première année et au grand nombre de mendiants misérables attirés par la ville et y décédant. D'où venaient ces immigrants qui ont permis de repeupler la ville ? De toutes les campagnes entourant celle-ci jusqu'à une distance relativement importante de plusieurs centaines de kilomètres ; les gros contingents semblent issus des régions pyrénéennes jusqu'au Béarn, de Gascogne, d'Albigeois, du Rouergue. L'immigration vers Toulouse pour ces régions est une constante depuis au moins le XVI^{ème} siècle ; la première moitié de celui-ci, période de forte expansion économique, a vu l'installation dans la ville de nombreux émigrants issus de ces régions et dont certains firent fortune : les Cheverry et les Assezat par exemple marchands pasteliers devenus conseillers au parlement. Les immigrants venaient parfois de plus loin encore, comme l'Auvergne : nous citerons par exemple Jean-Joseph Fonrouge, marchand négociant rue du Poids de l'Huile, né à Aurillac. Est-ce un frère ou un fils de ce Jean-Joseph Fonrouge que le dénommé Antoine-Joseph-Jean Fonrouge, époux de Marie-Adélaïde Victoire Gervais qui sont tous les deux témoins de Bernard-François Balzac lors de son contrat de mariage à Paris le 7 pluviôse an V (26 janvier 1797) ? Nous n'avons pu l'établir avec certitude. Comment Bernard-François a-t-il connu le couple Fonrouge-Gervais ? Nous l'ignorons. Il est possible que ce soit par l'intermédiaire du marchand toulousain Jean-Joseph Fonrouge : Paris et Toulouse étant les deux destinations préférentielles d'émigration pour les Auvergnats, catégorie de provinciaux largement représentée dans *La Comédie Humaine* contrairement aux languedociens, rouergats ou quercinois sur lesquels Honoré de Balzac est resté muet, la cicatrice de l'affaire Balssa ne s'étant jamais refermée dans le cœur de l'écrivain. A Toulouse, Bernard-François a peut-être côtoyé ou entendu parler d'homonymes qui résidaient dans la ville ou sa banlieue, le "gardiage", et appartenant à toutes les classes sociales. En haut de l'échelle, les Balza ou Balzac de Firmy, conseillers au parlement, issus comme lui-même de la souche des Balssa de la Brègue mais parvenus à ce niveau en transitant par les métiers d'aubergiste, ensuite de marchand et enfin de receveur des tailles, la noblesse ayant été acquise grâce au capitoulat de Toulouse, obtenu par la protection des Crussol d'Amboise, seigneurs de Castelnau de Lévis près d'Albi et cousins des Ciron, marquis de Carmaux. Parmi les familles de petite bourgeoisie, nous pouvons citer un Jérôme Balzac, prêtre, vicaire de Montgaillard en Lauragais, neveu d'un Joseph Balzac, maître vitrier de Toulouse. Les autres, les plus nombreux, figurent généralement dans les actes sous les noms de Balsa ou Balza. On trouve ainsi Salvy : laboureur ; Joseph : maître cordonnier à Toulouse, fils de Georges Balza, maître savetier ; Géraud, travailleur à Puybusque ; Guillaume, travailleur de Vieille Toulouse ; Raymond, travailleur de Pouvourville ; Arnaud, brassier à Saint-Agne etc. On voit qu'il s'agissait d'un nom qui était loin d'être rare et que les familles parvenues à un certain niveau social l'avaient pour la plupart modifié en Balzac. Il est probable que bon nombre de ces

familles étaient issues de l'Albigeois mais certaines demeuraient à Toulouse ou ses environs depuis plusieurs siècles.

Bernard-François Balssa à Toulouse

Nous sommes certains de la présence de Bernard-François Balssa à Toulouse entre le 25 juin et le 24 août 1771² ; c'est donc dans cette ville qu'il a atteint l'âge fatidique de vingt-cinq ans, celui de la majorité, lui permettant désormais d'intervenir directement en justice et de gérer seul ses affaires. En Albigeois, l'émancipation par le père était cependant nécessaire, quel que soit l'âge, pour être complètement libéré de son autorité. Nous n'avons pas trouvé trace d'un tel acte pour Bernard-François et il est probable qu'il n'eut jamais lieu ; il est cependant patent qu'on le voit à partir de vingt-cinq ans et même un peu plus tôt, à un mois près, intervenir devant notaire pour ses propres affaires. Il est indiqué dans les actes le concernant que nous avons découverts dans les minutiers toulousains comme habitant de la ville de Toulouse, ainsi que dans un acte du 16 juin passé à Montesquieu-Volvestre au château des Bertrand de Molleville³. Bien que nous sachions qu'il était à Paris au début du printemps 1771, il est pratiquement certain qu'il connaissait déjà de longue date les Bertrand de Molleville et que c'est par leur intermédiaire qu'il a connu Joseph Albert, conseiller au Parlement de Paris. Nous pensons donc que c'est dès 1767 ou 1768, après un séjour à Albi auprès de Maître Rémonneau, éventuellement d'un autre notaire ou d'un procureur de cette ville, séjour lui ayant permis d'approfondir ses connaissances juridiques et de découvrir les charmes de la vie citadine par rapport à sa dure existence antérieure de paysan dans le Ségala, qu'il a rejoint Toulouse, peut-être avec une lettre de recommandation du marquis de Castelpers pour ses cousins Bertrand de Molleville. Resta-t-il à Toulouse jusqu'au début de 1771, son séjour à Paris auprès d'Albert ayant été dans ce cas réduit à quelques mois ? Ou bien monta-t-il à la capitale plus tôt, dès 1768 ou 1769 ? Nous devons avouer notre ignorance sur ce point ; dans la seconde hypothèse, ce serait à Paris qu'il faudrait placer son activité de clerc de procureur qui acheva de le familiariser avec les problèmes juridiques, domaine dont il deviendra un expert. Si au contraire sa mission en 1770-71 auprès d'Albert fut ponctuelle, c'est à Albi ou Toulouse qu'il a exercé cette activité de clerc de procureur, c'est à dire d'avoué. Nous penchons plutôt pour cette dernière hypothèse : par l'intermédiaire de ses relations albigeoises, il lui était beaucoup plus aisé de se faire recommander à Toulouse qu'à Paris. Certes il existe d'autres exemples de provinciaux contemporains de Bernard-François montés à Paris comme clercs de procureur : on peut citer par exemple Antoine François Théodat Jausions, né en 1745 à Figeac en Quercy, parti à dix-neuf ans pour Paris comme commis de procureur et qui sera ensuite à Rennes le premier secrétaire de Bertrand de Moleville, lorsque celui-ci sera nommé intendant de Bretagne en 1784. Mais Jausions était issu d'une famille de la bonne bourgeoisie, fils d'un conseiller du roi à la sénéchaussée de Figeac, pourvu de bonnes relations dans la capitale ; un de ses frères fut d'ailleurs reçu docteur en théologie de la Sorbonne. Il avait sans doute aussi reçu une formation universitaire en droit, ce qui n'était pas le cas de Bernard-François Balssa : éloigné de sa famille incapable de le soutenir financièrement, formé « sur le tas », celui-ci ne pouvait placer son salut que dans un travail acharné au service de ses protecteurs ou de leurs relations. Et c'est à Toulouse le plus vraisemblablement qu'ils étaient situés. Si notre hypothèse est fondée, il faudrait rechercher le procureur pour lequel a travaillé Bernard-François à Toulouse : nous pensons que c'est peut-être François Castaing, l'acquéreur en 1763 de l'office d'Henri Meynier, beau-père du notaire Rémonneau d'Albi. Castaing semble avoir eu une clientèle importante dans l'Albigeois et ses marges rouergates : Jean-Jacques de Roquefeuil, de Lédergues, village situé entre Pampelonne

et Valence d'Albigeois ; André Maffre de Vers, d'une famille originaire de Pampelonne ; Maître Rémonneau lui-même pour les affaires liées à l'héritage de son épouse. Il était donc tout désigné pour accueillir dans son étude de procureur le jeune Bernard-François déjà rompu à la pratique notariale ; c'est peut-être après cette nouvelle expérience l'ayant familiarisé avec le fonctionnement de la machine judiciaire de l'ancien régime que Bernard-François est entré au service d'Antoine-François de Bertrand de Molleville.

Les affaires de Bernard-François auprès du Parlement

Nous avons retrouvé deux actes passés devant notaire à Toulouse par Bernard-François en 1771. La ville comptait alors trente-six notaires. Philippe Daubert, le notaire des Bertrand de Molleville et de Bernard-François Balssa était alors le trente-sixième en rang dans la communauté ; il avait été pourvu d'un office en 1769. Le 25 juin 1771, à Toulouse, quatre semaines avant le vingt-cinquième anniversaire de Bernard-François, Philippe Daubert retient dans ses minutes une reconnaissance de dettes de Jean Mercadier, habitant des Gagets, paroisse de Saint-Pierre de Gil en Albigeois en faveur de « Bernard Balssa, habitant de cette ville ». La dette est de 293 livres, 288 livres pour un prêt de Bernard-François en sa faveur et 5 livres pour les frais de l'acte notarié lui-même. Mercadier s'engage à rembourser son créancier lorsque le procès qu'il a pendant au parlement contre la veuve Belet sera jugé. Les Gagets, gros hameau situé entre Monestiès et Mirandol, avait été le siège d'un péage et une auberge y existait au XVIII^{ème} siècle. Ce Jean Mercadier était le beau-frère d'André Bauguil de la Régaudié, dans la paroisse de Canezac ; Bernard-François pouvait donc le connaître d'avant son départ de la Nougayrié. Bien que l'acte ne le mentionne pas explicitement, il est probable que Bernard-François devait représenter Jean Mercadier dans son procès, celui-ci retournant après l'acte dans l'Albigeois. Le second acte analogue découvert date du 24 août 1771 : Marie Fabet, épouse de Gibon, tailleur d'habits, habitant de Craponne dans le diocèse du Puy en Velay reconnaît devoir à Bernard Balssa la somme de 125 livres : 92 livres 17 sols pour l'arrêt obtenu contre le sieur Chasal de Mauriac en Auvergne et 32 livres 3 sols de prêt pour les frais de son voyage de retour. Elle s'engage à rembourser la somme dans le délai d'un mois et constitue Bernard Balssa comme son procureur devant le parlement pour parvenir à la liquidation des dépens obtenus contre Chasal. Le Velay bien que très éloigné dépendait du ressort du parlement de Toulouse alors que l'Auvergne voisine, où résidait l'autre protagoniste du procès était rattachée au parlement de Paris. Ces deux actes semblent prouver que Bernard-François, en sus de ses activités de secrétaire et peut-être de feudiste "privé" au profit des Bertrand de Molleville, cherchait à jouer un rôle de procureur, sans bien sûr être titulaire d'un tel office. Il est possible que Bernard-François ait eu d'autres clients mais comme en témoigne un acte le concernant retenu par un notaire parisien en 1784, il semble avoir eu une prédilection pour la signature d'actes sous seing privé, permettant d'éviter les frais de notaire. S'il a agi de même à Toulouse, ceci nous prive du nom de ses autres relations d'affaires : nous avons dépouillé exhaustivement les minutiers ou les répertoires des trente-six notaires toulousains entre 1766 et 1775 sans trouver d'autre trace de Bernard-François que ces deux actes des 25 juin et 24 août 1771 et la mention de lui comme témoin le 29 juillet et le 20 août de la même année.

Le mariage d'Antoine Marty et de Cécile Grimaud

Les deux autres actes découverts concernant Bernard-François sont relatifs au mariage d'Antoine Marty, cordonnier, demeurant à Toulouse rue du Cheval Blanc - l'actuelle rue Malaret - natif d'Albi, avec Marie-Cécile Grimaud, veuve de Nicolas Noizet, habitante de Toulouse depuis environ six ans dans la même rue que son fiancé. Antoine Marty était le fils de Louis Marty et d'Anne Marty, tous deux natifs de la communauté de Montirat : Louis du village lui-même et Anne du hameau de la Pégarié. Une sœur d'Anne Marty s'était établie dans le Bas-Languedoc, à Frontignan, avec son mari Martin Planard ; son frère Joseph Marty ou Martin avait épousé en premières noces en 1725 Anne Boyer de Castelmary, d'une famille déjà citée, nièce de l'épouse de Jean Albar premier du nom, notaire de Canezac. Louis Marty était venu se fixer, après son second mariage avec Anne Marty, comme cordonnier à Albi, rue grande du Vigan ; il était veuf en premières noces d'Antoinette Cadillac dont la sœur Anne avait épousé un Bauguil de Montirat et possédait par héritage une maison à Toulouse. C'est peut-être ce dernier élément qui poussa Antoine Marty à quitter Albi pour Toulouse. Louis Marty ne s'était pas déplacé en raison de son grand âge à Toulouse pour le mariage de son fils et il avait fait procuration⁴ à Bernard-François Balssa devant Maître Rémonneau pour le représenter car il était consentant à l'union de son fils, ce qui n'était pas le cas du père de la fiancée, Jacques Grimaud, pareur de draps dans la paroisse Saint-Salvy d'Albi. Comme il en était alors l'usage, Marie Cécile sa fille fit procéder par huissier à trois actes de sommation respectueux envers son père les 16, 17 et 18 juillet. Les garçons de plus de trente ans et les filles de plus de vingt-cinq ne pouvaient en effet se marier contre l'avis de leurs parents qu'après avoir fait procéder à cette formalité sous peine sinon de pouvoir être complètement déshérités. La procuration de Louis Marty en faveur de Bernard Balssa, habitant de Toulouse, date du 20 juillet 1771. Bernard-François n'est pas signalé comme étant présent lors de l'établissement de cette procuration mais c'est lui néanmoins qui l'apporte lors du contrat de mariage à Toulouse devant Philippe Daubert le 29 juillet : il s'est donc probablement rendu à Albi entre les deux dates. Les témoins lors du contrat de mariage sont Jacques Gallant, praticien, le témoin attitré des actes retenus par ce notaire, et François Couture, huissier au domaine du roi. C'est là une indication précieuse car ce Couture est employé dans une administration où l'on retrouvera Bernard-François à Paris en 1773 : il s'agit probablement d'un ami de ce dernier, connu à Toulouse, et qui lui aussi montera sans doute à Paris. Marie-Cécile Grimaud se constitue en dot la somme modeste de 95 livres. Après l'établissement du contrat, le mariage religieux est célébré le 20 août à l'église cathédrale Saint-Etienne en présence de « Bernard Balza » (qui signe « Balsa »), Bernard Savi Sales maître savetier, François Laferrerie et Jean-Pierre Dumas⁵.

La vie culturelle à Toulouse

La vie culturelle à Toulouse dans les dernières décennies du XVIII^{ème} siècle était relativement fastueuse ; elle était bien sûr orchestrée par les parlementaires et par leur famille, épouses en tête. Les salons étaient nombreux ; parmi les plus renommés figurait celui de Madame Du Bourg, fille d'une Brunet de Castelpers, adepte de la pédagogie rousseauiste pour ses vingt enfants et passionnée par le mesmérisme dont elle reçut le fondateur en 1786 dans son hôtel toulousain⁶. Elle accueillit également dans sa résidence d'été et d'automne, le château de Rochemonteix, Louis Claude de Saint-Martin, le « Philosophe Inconnu », une des principales figures du mouvement mystique de la fin du siècle : aussi bien Mesmer que Saint-Martin joueront un rôle primordial dans la formation intellectuelle et mystique de Balzac. De

plus, le fils de Madame du Bourg, Matthias, sera un ami proche de Bertrand de Molleville, dont Bernard-François sera le secrétaire durant plus de vingt ans. Les autres salons prestigieux de la ville étaient ceux de Madame de Cambon, cousine des Bertrand de Molleville, et de Madame de Réséguier, cousine des Du Bourg et grand-mère du comte Jules de Réséguier (1788-1862), ami de Victor Hugo et membre du cénacle d'écrivains que connut Balzac en 1828. Parmi les intellectuels fréquentant ces salons, on peut citer Lefranc de Pompignan, l'ennemi de Voltaire et le père naturel d'Olympe de Gouges ; Marmontel qui y fit ses débuts littéraires ; le cardinal de Bernis avant son ambassade à Rome ; Jean Du Barry, le beau-frère et ancien souteneur de la favorite royale en titre, gouverneur de Lévigac et qui utilisait parfois les services de Philippe Daubert comme notaire. Les classes aisées étaient également attirées par les sciences ainsi que par leurs applications pratiques comme les premières expériences aérostatiques. Les idées philosophiques semblent avoir été connues de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie qui en ont parfois repris les thèmes ou le vocabulaire mais sans que cela suscite de leur part aucune volonté sérieuse de réforme, plutôt par esprit de mode : les événements de 1789 et 1790 où les parlementaires choisirent en bloc le camp contre-révolutionnaire sont là pour le démontrer. La franc-maçonnerie s'installa dans la ville en 1735 et il y avait sous Louis XVI douze loges dans la cité, regroupant quasiment toute la noblesse et la haute bourgeoisie, sans aucun esprit antireligieux mais s'intéressant souvent à propager les progrès matériels et l'exercice de la bienfaisance. L'irlandais Arthur Dillon et son successeur le parisien Charles-Loménie de Brienne qui furent les archevêques de la ville de 1758 à 1762 et de 1762 à 1788, comme Choiseul à Albi, lancèrent une série de grands travaux comme l'aménagement des quais avec le Cours Dillon et la jonction entre la Garonne et le canal des Deux-Mers par le canal de Brienne. Mais ils furent tous deux beaucoup plus absorbés par la vie mondaine et la gestion de leur carrière que par les aspects spirituels de leur épiscopat : Louis XVI rechigna à nommer en 1788 Loménie de Brienne chef du Conseil royal des finances car il l'accusait de ne pas croire en Dieu ! Signalons qu'en 1770 Loménie de Brienne vendit au marquis de Castelpers la seigneurie de Balma dans les environs de Toulouse⁷ : c'était l'époque où ce dernier avait décidé de céder ses biens de l'Albigeois pour s'installer en région toulousaine, tout près de ses cousins Bertrand de Molleville.

L'exil du parlement

Bernard-François envisageait peut-être en août 1771 de démarrer une carrière de praticien auprès du parlement de Toulouse en sus de son rôle de secrétaire privé d'Antoine-François de Bertrand de Moleville. Une charge de procureur se négociait entre 6000 et 12 000 livres et il est certain que Bernard-François, bien que déjà capable de prêter quelques centaines de livres, ne disposait pas de cette somme pour se porter acquéreur d'une telle charge. Réduit à 110 en 1750 puis à 60 en 1765, le nombre de procureurs auprès du parlement de Toulouse fut porté à 80 en 1770. Le procureur d'avant 1790 jouait le rôle de l'avoué actuel, mandataire agréé devant la justice pour suppléer et remplacer le plaideur. L'office était devenu progressivement héréditaire et comme pour les notaires ou les avocats, il était organisé en communauté. L'exercice de cette activité imposait des conditions d'âge : plus de vingt-cinq ans, d'aptitude vérifiée par un examen, de pratique demandant quatre à dix ans de noviciat comme clerc au greffe, de bonne moralité et de religion catholique après 1685 ainsi bien sûr que l'acquisition de la charge et des accessoires associés. Mais les fils de procureurs bénéficiaient souvent de dispense d'âge et d'examen et la tendance à la réduction du nombre d'offices rendait très difficile l'accès à la profession en dehors des enfants de procureurs déjà en place. Quoiqu'il en soit, le protecteur de Bernard-François, Antoine-François Bertrand de

Molleville, se retrouva non seulement privé de sa charge de conseiller en septembre 1771, en raison de la suppression du parlement de Toulouse par le chancelier de Maupeou mais de plus comme tous les autres parlementaires il se trouva exilé de la ville. Pour lui, le lieu d'exil, exil « doré » sans doute, fut le château paternel de Montesquieu-Volvestre à une cinquantaine de kilomètres au sud de Toulouse. Et bien sûr son secrétaire privé, Bernard-François Balssa, l'y suivit. Quelques mois plus tard, début 1772, Bertrand de Molleville, son frère cadet l'abbé et Bernard-François Balssa leur secrétaire vont monter à Paris, la seule ville du royaume où les frères de Molleville peuvent espérer une carrière à la hauteur de leurs ambitions.

Toulouse apparaît de manière ponctuelle dans *La Comédie humaine* : c'est la ville natale d'Ernest de la Brière issu d'une famille alliée à un ministre qui le prend sous sa protection et dont il devient le secrétaire particulier. On retrouve là la situation de Bernard-François Balssa devenu le secrétaire particulier de Bertrand de Molleville sans doute dès 1770 et qui le sera encore en 1791 lorsque ce dernier deviendra ministre de la marine. Dans l'œuvre balzacienne, cet Ernest de la Brière devient ensuite l'époux de Modeste Mignon.

RENOIS ET NOTES

- (1) Jean-Louis Déga, « La vie prodigieuse de Bernard-François Balssa, père d'Honoré de Balzac. Aux sources historiques de *La Comédie humaine* », Editions Subervie, Rodez, 1998
- (2) minutes de Daubert, not. de Toulouse, 3E 11 901, Archives Départementales de la Haute-Garonne (A.D.H.G.)
- (3) minutes de J. Resclauze, not. de Montesquieu-Volvestre, 3E 15 513, A.D.H.G.
- (4) acte joint à la minute du contrat de mariage Marty-Grimaud, 3E 11 901, A.D.H.G.
- (5) registres paroissiaux de Saint-Étienne de Toulouse, GG 348, Archives Municipales de Toulouse
- (6) Clément Tournier, « *Le mesmérisme à Toulouse* », Toulouse, 1911
- (7) minutes de Monna, not. de Toulouse, 3E 11 079, A.D.H.G.